



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 23 mai 2014

**Présents :** ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

**Absents :** 0

**Procurations :** 0

**Désignation du secrétaire de séance :** Maurice CATTELAN.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux l'autorisation d'ajouter 1 point à l'ordre du jour, à savoir :

- Modification de la délibération du 10 avril : délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal donne son accord.

### **1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2014**

Pas de remarque.

**Vote : 15 pour**

### **2 - Mise en place du Conseil d'Administration du CCAS**

Dès son renouvellement, le Conseil Municipal doit procéder, dans un délai maximum de 2 mois, à l'élection et à la désignation des nouveaux membres du CCAS.

Il est composé du président (le Maire), de 7 membres du Conseil Municipal : Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Christiane MERLOZ, Claudine PRAT, Loredana RONQUETTE, Philippe ROSSAT, Michel SALLIERE, et 7 membres extérieurs. Sont proposés : Bernard BOIS, Colette CHATEL, Liliane DUFOUR, Michèle DUC, Elisabeth PASQUIER, Liliane PIRONE, Danièle RAMBAUD.

Une réunion est à programmer pour définir les domaines de compétence du CCAS et le redynamiser.

**Vote : 15 pour**

### **3 - Désignation des membres de la Commission des Impôts Directs**

Une proposition de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants doit être adressée dans les 2 mois suivant la mise en place du Conseil municipal, à la Direction départementale des finances publiques. Seront retenus par cette dernière 6 titulaires et 6 suppléants.

Proposition des 24 contribuables désignés.

**Vote : 15 pour**

### **4 - Approbation du rapport annuel du SIA**

Le rapport a été distribué à chaque conseiller, il relate le bilan épuratoire, l'exploitation, l'évolution des recettes d'exploitation de l'agence de l'eau et tous les événements sur l'assainissement, de l'année 2013.

Ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote.

Le Conseil Municipal doit prendre acte du rapport annuel sur l'activité du SIA.

Il est à noter qu'un transfert de charges sera certainement effectué dans les prochaines années pour une gestion de nos réseaux par ce dit syndicat.

### **5 - Décision modificative BP 2014**

Suite à la modification n°1 du PLU, les factures réglées n'ont pas fait l'objet d'une imputation budgétaire lors de l'élaboration du Budget. Il y a donc lieu d'alimenter le chapitre 20 (compte 202) de 5700 €, prélevés sur le chapitre 21 (compte 2121) pour le même montant.

**Vote : 15 pour**

## **6 - Tarifs de location des salles communales**

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer une augmentation de 0.6 %, correspondant à l'indice de référence des loyers, sur l'ensemble des locations de la salle polyvalente, salle des fêtes et chalet des associations. Ils seront applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Vote : 15 pour**

## **7 – Plan d'eau des Oudins**

### a) Convention SDIS

Monsieur le Maire a signé la convention auprès du SDIS, l'ouverture à la baignade surveillée se fera du 28 juin au 28 août.

Le logement des 2 sapeurs-pompiers volontaires leur sera assuré.

Les contrôles de la qualité de l'eau seront effectués régulièrement tout au long de l'été.

**Vote : 15 pour**

### b) Chalet buvette

Demande de Gérard FIVEL pour une ouverture anticipée au 1<sup>er</sup> juin.

Il faudra bien spécifier sur place, que la baignade est non surveillée du 1<sup>er</sup> juin au 27 juin. Durant cette période, M. FIVEL s'engage à ouvrir et fermer la barrière. Il assurera le nettoyage des sanitaires.

Le 23 août, jour de la fête au pays, la buvette sera fermée

Proposition d'une location de 200 € pour le mois de juin et licence gratuite, puis 400 € pour juillet et août avec location de la licence de 70 €. Soit 1000 € pour les 3 mois et 140 € de licence.

Accord pour signature de la convention.

**Vote : 15 pour**

Nettoyage du plan d'eau à effectuer avant ouverture.

Il est rappelé que la zone est interdite aux chiens.

Gratuité ou non du parking.

Rappel : parking 1 € pour juillet et août de 12 h.30 à 18 h.

Après discussion, et pour tenter de régler le problème de stationnement le long de la route départementale et aux abords des propriétés privées, il est proposé de mettre en place la gratuité du parking avec essai pour juillet. Si trop d'incivilité est constatée il redeviendra payant au mois d'août.

Des panneaux de stationnement interdit seront installés le long de la route départementale, ainsi que des miroirs au niveau du petit pont. Le sens de priorité sera à mettre en place à cet endroit.

**Vote : 3 contre, 12 pour**

## **8 - Emploi d'été des jeunes**

Pour juillet et août, il est proposé d'employer les jeunes nés en 1996 et 1997, ils pourront se faire inscrire en Mairie avant le 16 juin.

Pour les 17 ans, la période d'emploi reste d'1 semaine. Pour les 18 ans, 1 semaine ou 2 semaines suivant le nombre d'inscriptions.

**Vote : 15 pour**

## **9 - Subventions aux associations**

Distribution du tableau à chaque conseiller sur l'état des subventions proposé en commission.

Total des subventions attribuées : 20 030 € pour 22 000 budgétisés. La différence est conservée en cas d'aides exceptionnelles.

**Vote : 1 abstention 14 pour**

## **10 - Achat ligne de Longefan à ERDF et au SDES**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la décision prise en 2013 de racheter la ligne située entre le poste source « Longefan » et le point de livraison de Villargondran, les conventions signées courant 2013 avec ERDF et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie.

Ce réseau sera remis à SOREA qui reversera à la commune le montant total des dépenses de cession, à savoir 74386.35 € réglés à ERDF et 15188.16 €.de participation au SDES.

L'autorisation est demandée au Conseil municipal pour permettre à M. le Maire de poursuivre les démarches et finaliser ce transfert.

**Vote : 15 pour**

### **11 - Institution et modalités d'organisation du temps partiel**

Monsieur le Maire explique que le temps partiel est une modalité d'accomplissement du service qui permet à un agent territorial de consacrer une durée moindre à son activité.

Il appartient au conseil de mettre en place et de fixer les modalités d'exercice du temps partiel en fonction des nécessités, de la continuité et du fonctionnement des services, après avis du comité technique paritaire du Centre de Gestion.

La durée des autorisations est fixée à 1 an et renouvelable dans la limite de 3 ans.

Les autorisations individuelles seront accordées par M. le Maire, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services.

**Vote : 15 pour**

### **12 - Délégations accordées au Maire**

Par mail en date du 22 mai, Monsieur le Sous-Préfet rappelle que dans le cas où les articles comportent la formule « dans les conditions fixées par le conseil municipal », celui-ci doit spécifier quelles sont ces limites et conditions requises pour que la délégation puisse être mise en œuvre.

La délibération prise lors de la dernière séance doit ainsi être modifiée afin d'être conforme au code général des collectivités territoriales.

Au n°15, pour l'exercice du droit de préemption il est rajouté « sur l'ensemble du territoire de la commune ».

Au n° 21, il est rajouté « pout tout bâtiment existant, qu'il soit artisanal, agricole, d'habitation et autre et pour un montant ne dépassant pas 500 000 € ».

**Vote : 15 pour**

### **13 – Compte rendu des commissions**

- SOREA finances : Philippe CRETIN

\*Conseil d'Administration en date du 13 mai.

Election du Président du CA : Marc TOURNABIEN

Election du Directeur Général : Frédérick MARCHAND

Bilan 2013 : les ventes d'électricité ont augmenté de 1,29 % et les marges ont progressé de 7 %.

Le résultat net pour 2013 est de 628 065 € sur lequel est reversé 40.8 % de dividende soit 14096.94 € pour Villargondran. La redevance d'exploitation sera de 4134 €.

Les prévisions d'investissement pour 2014 sont d'environ 1 000 000 €.

Projet de granulation bois sur l'ancien site de PSM.

\*une réunion des finances sera programmée au mois de juin et élargie à tous les membres du Conseil municipal lors de laquelle sera expliqué tout le mécanisme du budget.

- Sports loisirs : Maurice CATTELAN

\*La fête des voisins se fait le 24 mai à l'espace Antoine Borile, environ 100 personnes sont inscrites.

\*La fête des mères le 25 mai à la salle des fêtes avec mise en place le matin.

- Jeunesse communication : Hélène BOIS

\*La lettre municipale est en cours de rédaction pour une distribution début juin.

\*Une réunion est programmée le 10 juin pour l'édition du prochain P'tit Gondranien distribué fin juin.

\*Une rencontre avec les jeunes permettra de remettre en place la nouvelle équipe.

- Travaux, environnement : Georges RICCIO

\*Nicolas LARMIER, a été choisi en tant que saisonnier depuis le 12 mai pour 6 mois. Les massifs sont en cours de plantation.

\*Sont en commande 5 totems pour déjections animales, 8 bancs et des cendriers sur pied.

\*Courts de tennis : en attente de 2 devis pour la réfection des sols.

\*Mise en souterrain des réseaux des Barricades : la mise en charge du réseau incendie n'a pas pu être effectuée du fait d'une fuite. Il y a lieu de découper les enrobés pour la réparer.

2 devis ont été demandés.

\*En attente de prix également pour la matérialisation peinture au sol et panneaux des ralentisseurs.

\*L'inscription auprès du Département a été faite pour le concours des villes village et maisons fleuries.

\*Suite à une demande d'un riverain, le boitier électrique près du cimetière a été enlevé.

\*Une réunion de la commission travaux sera programmée.

#### **14 - Informations et questions diverses**

\*Proposition d'une rencontre élus et employés courant juin.

\*Choisir une date pour la présentation de « Arc en Toile », inviter la population et les élus des villages environnants.

\*Location du Capucin Gourmand : M. le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à son devenir.

\*Distribution du tableau de présence pour les élections européennes du 25 mai.

\*Conseil d'école lundi 26 mai. Monsieur le Maire a élaboré et va faire une proposition sur l'emploi du temps de la semaine en vue de la mise en place des rythmes scolaires au mois de septembre. Un débat s'est engagé au sein du Conseil sur les intérêts pédagogiques des enfants.

\*Hélène BOIS fait part d'un groupe de Gospel qui se produit à St Jean et qui pourrait venir courant octobre à l'église de Villargondran, voir avec le comité des fêtes.

\*Assemblée Générale de la mission locale le 3 juin.

\*Pour les commissions au sein de la CCCM, il faut nommer 1 conseiller jeunesse et enfance et 1 référent pour l'habitat.

FIN DE SEANCE : 23 h.